

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER

RECRUTE UN(E) CONSEILLER(E) DIVERSIFICATION POUR UN REMPLACEMENT CONGE MATERNITE

→LE POSTE

La Chambre d'agriculture recrute un(e) conseiller(e) diversification pour :

- assurer l'animation et le fonctionnement des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) et du réseau Bienvenue à la ferme :
- contribuer au développement des activités de diversification (circuits courts, agrotourisme, productions ne rentrant pas dans les filières organisées) dans les exploitations agricoles de l'Allier.

→LES MISSIONS

- Animer les Marchés des Producteurs de Pays (organisation en lien avec les collectivités, recrutement et gestion des producteurs et artisans participants, promotion, suivi).
- Animer le réseau Bienvenue à la ferme de l'Allier (accompagnement des adhérents, organisation et suivi des animations du réseau, gestion des outils web, réalisation de publications promotionnelles).
- Renseigner les agriculteurs ou porteurs de projets sur les activités de diversification, tant sur le plan individuel que collectif.
- Participer aux projets de développement local avec l'équipe Territoire (accompagner notamment les projets d'approvisionnement local pour la restauration collective).
- Monter et animer des sessions de formation VIVEA.
- Organiser et participer à des événementiels (forums, concours...)

→ PROFIL

- Formation en développement, animation des territoires ruraux et/ou en agriculture. Niveau Bac + 2 minimum.
- Capacité à comprendre le fonctionnement global d'une exploitation agricole et d'un territoire (ses enjeux, ses contraintes...)
- Capacité d'écoute, d'animation, sens du contact
- Autonomie, qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacité de travail en équipe
- Maîtrise des outils informatiques.

→LES CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat à durée déterminée de 7 mois, à partir du 2 mars 2020.
- Lieu de travail : Moulins
- Rémunération : selon la grille Chambre d'Agriculture.
- Voiture et permis VL.

<u>Lettre de motivation avec curriculum-vitae et photo seront à adresser</u> avant le 10 février 2020 à :

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture 60, cours Jean-Jaurès - B.P. 1727 - 03017 MOULINS CEDEX